MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20261109-532026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 9 novembre 2026

N°53/2026

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de la convocation et affichage
04/11/2026

Date de Publication de la liste des délibérations :
10/11/2026

Date de transmission en Préfecture :
13/11/2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le quatre novembre, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (12) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, Mme LEBRUN Evelyne, M. COQUIO Patrick, Mme CHEDMAIL Elodie, M. COLLET Alexandre, M. PINSEMBERT Jean, Mme MASSART-RIO Magali, M. DOUSSAULT-LEGENDRE Kévin, Mme GUÉRIN Flavie, Mme BAJARD Natacha, Mme REGUEILLET Manuela

PROCURATIONS (3) : M. SIMÉON Franck a donné procuration à Mme CHEDMAIL Elodie ; Mme BLANCHARD de LA BUHARAYE Amélie a donné procuration à M. PINSEMBERT Jean ; M. BOILEAU Alexandre a donné procuration à Mme REGUEILLET Manuela

Mme REGUEILLET Manuela a été élue SECRETAIRE

N°53/2026
Modification du tableau des emplois et des effectifs
Fonction publique – Personnel titulaire et stagiaire (4.1)

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

En cas de suppression de poste ou modification de la durée hebdomadaire (*modification supérieure à 10% ou passage d'un TC à un TNC ou impactant l'affiliation à la CNRACL)* la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial *(la modification de la durée du poste correspondant à la suppression et la création simultanées),*

Compte tenu de la demande de deux agents scolaire et périscolaire de ne plus travailler les mercredis matin, il convient de supprimer et de créer les emplois correspondants.

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 29 octobre 2026.

Le Maire propose au Conseil Municipal :

La suppression de deux emplois d'agents scolaires et périscolaires de catégorie C et de grade d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

et simultanément

La création de deux emplois d'agents scolaires et périscolaires de catégorie C et de grade d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet à raison de 32/35 heures hebdomadaires annualisées à compter du 1er septembre 2026.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213502255-20261109-532026-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** la proposition du Maire,
- **DE MODIFIER** le tableau des emplois (voir tableau annexé)
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

Adopté à l'unanimité (15 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE)

Pour extrait certifié conforme,
Le 12/11/2026
Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY

COLLECTIVITE PLESDER **TABLEAU DES EFFECTIFS AU 09/11/2026**

Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième (délibération et rémunération)	Durée hebdo. du poste en H/Mns	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)
	Filière Administrative (service administratif)				
N°7 du 24/02/2025	Rédacteur principal 1ère classe	B	35,00h	35H00	Secrétaire Général de Mairie
N°31 du 27/06/2017	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	28,00h	28H00	Agent de service à la population
N°35 du 13/10/2025	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35,00h	35H00	Agent de service à la population
	Filière Technique (service technique)				
N°10 du 18/05/2025	Agent technique	C	35,00h	35H00	Agent technique polyvalent
N°23 du 26/05/2026	Adjoint technique principal 2ème classe	C	35,00h	35H00	Agent technique polyvalent
	Filière Technique (service scolaire et périscolaire)				
N°53 du 09/11/2026	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	32,00h	32H00	Agent scolaire et périscolaire
N°53 du 09/11/2026	Adjoint technique principal de 1ère classe	C	32,00h	32H00	Agent scolaire et périscolaire
N°30 du 25/06/2019	Adjoint technique	C	20,00h	20H00	Agent polyvalent cantine et périscolaire
N°36 du 10/09/2026	Adjoint technique	C	5,00h	5H00	Agent d'entretien (Mairie et SDJC)